

Conditions commerciales sur transport (CCT) France métropolitaine - 2026

Application au 15 avril 2026

A. CCT générales

Applicables aux commandes **comportant a minima** des conduits rigides, et/ou des conduits semi-rigides, et/ou des accessoires de réseaux aérauliques, et/ou des composants d'isolation "phonique / thermique / incendie".

A.1. Description

Les commandes visées par les présentes Conditions "Générales" de transport sont celles comportant **a minima** l'une des offres produits de réseaux aérauliques et d'isolation suivantes du catalogue Lindab en vigueur :

- conduits rigides - Familles de Remises (FR) : R1.1 (a et b), R3.1, R4.1 et R5
- et/ou conduits semi-rigides - FR : R6.2, R6.4
- et/ou accessoires - FR : R1.2 à R1.4, R2, R3.2, R4.2 et R5
- et/ou isolation "phonique / thermique / incendie" - FR : R7.6
- et/ou poutres climatiques - FR : R9

Ne sont pas admises au titre des CCT "Générales" les commandes de produits relatifs à la Famille de Remises (FR) : R9.

A.2. Conditions de Flat Rate & Franco

Montant commandes en € H.T.	Flat Rate (forfait de participation aux frais de transport)
de 0,00 € à 249,99 €	80 €
de 250,00 € à 499,99 €	130 €
de 500,00 € à 1299,99 €	205 €
1300,00 € et plus	Franco*

(*) Franco pour toutes commandes € H.T. \geq 1300€

A.3. Conditions de validité

Les conditions de Flat Rate & Franco définies au paragraphe A.2 sont valables hors :

- zone montagneuse et Corse
- Ø conduit(s) et accessoire(s) \geq 630 mm
- longueur conduit(s) $>$ 3 m
- déchargement spécifique (ex : hayon, camion grue...)
- livraison express

Si les conditions de Franco et/ou de validité définies ci-dessus ne sont pas respectées, le coût du transport reste à charge du client et lui sera refacturé au coût réel de la prestation.

A.4. Livraison express ou déchargement spécifique : sur consultation.

B. CCT spécifiques 1

Applicables aux commandes **ne comportant pas** de conduits rigides, et/ou de conduits semi-rigides, et/ou d'accessoires de réseaux aérauliques, et/ou de composants d'isolation "phonique / thermique / incendie".

B.1. Description

Les commandes visées par les présentes Conditions "spécifiques 1" de transport sont celles **comportant exclusivement** des produits du catalogue Lindab en vigueur relatifs aux Familles de Remises (FR) : R0, R6.1, R6.3, R7.1 à R7.5, R8, R10, R11, R12.1 (a et b) à R12.5 et R13.

Ne sont pas admises au titre des CCT "spécifiques 1" les commandes de produits relatifs aux Familles de Remises (FR) : R1, R2, R3, R4, R5, R6.2, R6.4, R7.6, et R9.

Dans ce dernier cas, se référer aux CCT "Générales".

B.2. Conditions de Flat Rate & Franco

Montant commandes en € H.T.	Flat Rate (forfait de participation aux frais de transport)
de 0,00 € à 799,99 €	80 €
800,00 € et plus	Franco*

(*) Franco pour toutes commandes € H.T. \geq 800€

B.3. Conditions de validité

Les conditions de Flat Rate & Franco définies au paragraphe B.2 sont valables hors :

- zone montagneuse et Corse
- déchargement spécifique (ex : hayon, camion grue...)
- livraison express

Si les conditions de Franco et/ou de Validité définies ci-dessus ne sont pas respectées, le coût du transport reste à charge du client et lui sera refacturé au coût réel de la prestation.

B.4. Livraison express ou déchargement spécifique : sur consultation.